

Lettre Pastorale DE SON EMINENCE LE Cardinal Mercier Archevêque de Malines Primat de Belgique SUR LE PATRIOTISME ET L'ENDURANCE

(Suite)

Voici la très belle lettre pastorale de Mgr. Mercier. On verra que cette lettre inspirée par l'esprit le plus généreux et le plus noble, ne méritait pas les traitements indignes que les Allemands ont fait subir au très vénérable archevêque de Malines.

Malines, Noël, 1914. Mes bien chers Frères, Il ne me serait pas possible de vous dire à quel point votre souvenir m'est demeuré présent, durant ces mois de souffrance et de deuil que nous venons de traverser. J'ai dû brusquement vous quitter, le 20 août, pour aller rendre au Pape vénéré et aimé que nous venons de perdre, mes derniers devoirs, et pour m'acquitter d'une obligation de conscience à laquelle je ne pouvais me soustraire, à l'élection du successeur de Pie X, le Pontife qui régit aujourd'hui l'Eglise, sous le nom, plein de promesses et d'espérances, de Benoît XV.

A Rome même j'appris, coup sur coup, la destruction partielle de la bibliothèque de Louvain, l'incendie de la bibliothèque et d'installations scientifiques de notre grande Université, les dévastations de la ville, les fusillades, les tortures infligées à des femmes, à des enfants, à des hommes sans défense. Et tandis que je frémisais encore de ces horreurs, les agences télégraphiques nous annonçaient le bombardement de notre admirable église métropolitaine, de l'église de Notre-Dame-au-delà de la Dyle, du palais épiscopal, et de quartiers considérables de notre chère cité Malinoise.

Eloigné de mon diocèse, sans moyen de communication avec vous, je dus concentrer en mon âme ma douleur et la porter, avec votre souvenir qui

PERSONNEL

Col. Hugues J. de la Vergne a présidé son étude d'avocat au Bureau de l'Abéille, 237 rue Chartres. Téléphone, Main 3487.

DEMANDES

ORLEANS AUTO SCHOOL - Pour 815 de paiement, nous vous donnons un cours complet de conduite et de réparation des voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de conduire et nous vous fournissons de l'emploi. 68 rue Julia, New York.

ON DEMANDE - Solliciteurs pour vendre l'immense de secours aux soeurs, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnes dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de livres et de vêtements pour les enfants Belges désemparés. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 15 West 34th Street, New York."

ON desire acheter, un secrétaire ancien en action avec ornements en cuivre. S'adresser 325 Chartres, au directeur.

A LOUER

A LOUER - Villa de la Vergne, sur la Bogne, près de Covington, La. S'adresser 325, rue de Chartres.

A LOUER - De belles chambres garnies, 237 rue St-Louis.

FREDERICKS & WOODFORD.

Propriétaires Fondateurs et Encanteurs, 237 rue Chartres. Téléphone Main 1238. 10 sept-1 an

ne me quittait point, au pied du crucifix. Et cette pensée soutint mon courage et me fut une lumière; une catastrophe s'abat sur le monde, me disais-je, et notre chère petite Belgique, si fidèle à Dieu, pourtant, dans la masse de sa population, si fière dans son patriotisme, si grande dans son Roi et dans son gouvernement, en est la première victime. Elle saigne, ses fils tombent, par milliers, dans nos forts, sur les champs de bataille, pour défendre son droit et l'intégrité de son territoire; bientôt, il n'y aura plus sur le sol belge, une seule famille qui ne soit en deuil; pourquoi, ô mon Dieu, toutes ces douleurs? Seigneur, Seigneur, nous avez-vous abandonnés?

Alors, je regardai mon crucifix; je contemplai Jésus, le doux et humble agneau de Dieu, meurtri, enveloppé de son sang comme d'une tunique, et je crus entendre tomber de ses lèvres les paroles que le Psalmiste profère en son nom: "Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Pourquoi refusez-vous de me secourir et d'entendre mes plaintes?"

Et le murmure s'arrêta sur mes lèvres et je pensai à ce qu'avait dit dans son Evangile Notre divin Sauveur: "Il ne faut pas que le serviteur soit mieux traité que son Maître." Le chrétien est le disciple d'un Dieu qui s'est fait homme pour souffrir et pour mourir. Se raidir contre la douleur, se révolter contre la Providence, pareille qu'elle permet la souffrance et le deuil, c'est oublier ses origines. L'école où l'on a été formé, l'exemple que chacun de nous porte incrusté dans son nom de chrétien, qu'il honore à son foyer, contemple sur l'autel devant lequel il prie, et souhaite sur la tombe où il doit dormir son dernier sommeil.

Mes très chers Frères, nous reviendrons tout à l'heure sur la loi providentielle de la souffrance, mais vous ne niez pas que, s'il a plu à un Dieu fait homme, saint, innocent, sans souillure, de souffrir et de mourir pour nous, pêcheurs, coupables, criminels, peut-être, il nous sied mal de nous plaindre, quoi que nous ayons à endurer; la vérité est qu'aucune catastrophe au monde tant qu'elle n'atteint que des créatures, n'est comparable à celle que nos péchés ont provoquée et dont un Dieu voulut être Lui-même, Calvaire, l'innocente victime.

Cette vérité fondamentale rappelée, je me sens mieux à l'aise, pour vous inviter à regarder en face la situation qui nous est faite à tous, et pour vous parler sans ambages, de nos devoirs aussi bien que de nos espérances. Ces devoirs, je les résume en deux mots: "Patriotisme et Endurance."

PATRIOTISME

Nos très chers Frères, j'aspirais à me faire l'interprète de la reconnaissance qui nous anime, vous et nous, que l'âge, la situation sociale, les circonstances font bénéficier de l'héroïsme d'autrui sans nous y associer d'une façon immédiate et positive.

Lorsque, dès mon retour de Rome, au Havre, déjà, j'allai saluer nos blessés belges, français ou anglais; lorsque, plus tard, à Malines, à Louvain, à Anvers, il me fut donné de serrer la main à ces braves, qui portaient dans leurs tissus une balle ou, au front une blessure pour avoir marché à l'assaut de l'ennemi ou soutenu le choc de ses attaques, il me venait spontanément aux lèvres pour eux une parole de reconnaissance émue: Mes vaillants amis, lui disais-je, c'est pour nous, pour chacun de nous, pour moi, que vous avez exposé votre vie et que vous souffrez. J'ai besoin de vous dire mon respect, ma gratitude, et de vous assurer que le pays entier sait ce qu'il vous doit.

(La suite à demain.)

LETTRÉ D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page.

des wagons. On eut dit des froids en colonies de vacances. "Il arrivera ce qu'il pourra, disait près de moi une pauvre maman, mais je suis contente tout de même de le voir partir en train, il me semble que lorsqu'on doit mourir, on n'a pas cette quiétude là."

Cette brave femme a peut-être raison et la gaité insouciance de nos bleus est, sans doute, un présage heureux.

BULLETIN FINANCIER

Table with columns: Change, Coton, Ventes, Bons Divers. Lists various financial data and prices.

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL

Observations prises Mardi à 5 heures du soir. MÉRIDIEN, 5 mai. Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs. Temps incertain; vents légers et variables.

CHEMINS DE FER

Une vraie Villégiature Préparée PAR LES FRISCO LINES AGENT DES BILLETS 227 rue St-Charles

FRISCO LINES logo and text: AGENT DES BILLETS 227 rue St-Charles. Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

Le Train de New York. Quitte la Station Terminal à 7:30 P. M. DIRECTEMENT A LA 32me rue et la 7me Avenue. Un lit et de Broadway. Excellent Service de Wagon Restaurant. "A la Carte" Bureau des BILLETS. 211 RUE ST. CHARLES. Dépôt: Station Terminale, rue du Canal. PHONK MAIN 228.

New Orleans Great Northern R.R. EXCURSIONS (Trains de Plaisir) Tous les Dimanches et Mercredis A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY Le climat le plus salubre des Etats-Unis. Trains de plaisir à Bogalusa "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS. (Et ses Filiales Compagnies) PAUL GELPI & FILS AGENTS. 227 Rue Chartres, Nouvelle-Orléans. En faisant vos commandes mentionnez l'Abéille, S. V. P.

VENTES AUX ENCHERES

Le tableau suivant donne le temps pour le jour du 11 mai 1915, à la Nouvelle-Orléans. Heure - Temp. vent. Pluie. Humidité. Direction du vent. Direction du vent. Direction du vent.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mlle Mary Perrot. No. 10055 - COUR CIVILE DE DISTRICT DE LA PAROISSE D'ORLEANS.

VENTES AUX ENCHERES. Par KERNAGHAN & CORDILL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente positive d'argenterie, ouvrages en plaqué et dentelles.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mlle Mary Perrot. No. 10055 - COUR CIVILE DE DISTRICT DE LA PAROISSE D'ORLEANS.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Stephen J. McGuire, Cour Civile de District, No. 110,571, Division D. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. McGUIRE, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

VENTES AUX ENCHERES

Par STROUDBACK & LATTEUR. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 47 rue de la Vierge à la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, par le juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1915, par l'honorable J. Edgar Burke, juge de la Division A de la Cour Civile de District, dirigé par Peter Gallagher, notaire, autorisé et légal de la Paroisse d'Orléans, vendra la propriété suivante: Je procéderai à vendre la propriété suivante: M. BETZ, défunt, la Bourgeois des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Goffred Betz - No. 111,708 - Cour Civile de District, Division A - 4